

Compte rendu du deuxième conseil municipal d'enfants Du samedi 25 novembre 2017

Présents : Albert Jeanély, Balzano Jade, Buchet Candice, Dallery Anaïs, Matray Héloïse, Matray Lylia, Pollet Aurélien, Rogue Elsa.

Varrenne Gilbert, Périchon Céline, Brun Yvette.

Absente excusée : Garcia Anaïs donne pouvoir à Dallery Anaïs.

Secrétaire de séance : Matray Lylia

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit remis.

Le compte-rendu du précédent conseil municipal d'enfants est approuvé à l'unanimité.

I- Organisation du travail :

Après discussion, le conseil décide par vote à l'unanimité de travailler en deux groupes de 4, pendant une heure environ, et d'échanger dans un deuxième temps sur les thèmes choisis.

Priorité des thèmes :

- Journée nettoyage
- Affichage : méthode de sensibilisation de la population
- Potager
- Proposition de piste cyclable
- Aire de pique-nique
- Balançoire, aire de jeux

II- Débat sur les deux premiers thèmes :

Première réflexion : nettoyage de la nature

- Quand ? Aux vacances de février soit du 10 février au 25 février 2018 ou aux vacances de Pâques soit du 7 avril au 22 avril 2018. Il serait souhaitable de le faire le plus tôt possible avant la pousse de l'herbe.
- Où ? Lieux de nettoyage : bourg, fossés, trottoirs, bords de routes
- Lieu de rencontre : Local technique des employés communaux Route de Renaison.
- Encadrement - adultes présents : parents, employés communaux, présidents de sociétés, élus.
- Informations : école, commerces, salle ERA, centre de loisirs, Bascule, site internet de la mairie.
- Organisation : carte du village pour se repérer, rester en groupe pour la sécurité, penser à son équipement personnel (bottes, gants, gilet jaune fluo et phosphorescent, si mauvais temps vêtements de pluie).
- Prévoir des sacs poubelle et un véhicule pour le ramassage.
- Boissons, croissants avant le départ et collation de remerciements en fin de matinée entre bénévoles.

Deuxième réflexion : Affichage de panneaux.

- Faire un repérage des poubelles existantes dans le village : sont-elles bien situées et en nombre suffisant ?
- Inciter à la propreté et au respect de l'environnement par des panneaux indicateurs : exemples
 - ne pas faire de feu près des bâtiments publics (panneaux barrés : feux interdits)...
 - Vitesse excessive (attention aux piétons)
- Rajouter des cendriers mais en même temps faire de la prévention et dire « Attention: fumer tue ».

Pour être plus sensibilisateur, insérer le **logo « conseil municipal d'enfants »**

III- Questions diverses :

- Réponses aux questions posées :

Salle municipale :

- agrandissement pour installation WC handicapés,
- rangement matériel : tables et chaises, vestiaires,
- travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

Lampadaires cassés :

Monsieur le Maire explique que le problème est connu mais qu'ils ne sont plus fabriqués et que la réparation est impossible. Les élus sont en attente de voir si des communes environnantes changent certains des leurs pour les récupérer.

- Informations :

Monsieur le Maire explique aux enfants comment porter leurs écharpes

- Côté bleu près du cou : maires et adjoints
- Côté rouge près du cou : députés

Suite à la pétition effectuée par des enfants à l'école, Monsieur le Maire informe les membres du conseil que les employés communaux qui encadrent le midi, bien que n'ayant pas été formés à cette tâche, font de leur mieux. Compte tenu des contraintes budgétaires et du non renouvellement des CUI, la municipalité n'a pas d'autre possibilité pour assurer ce service qui est fait de manière tout à fait correcte. Les agents concernés ont cependant été convoqués pour leur demander d'être respectueux envers les enfants mais il a été souligné que les enfants doivent eux aussi avoir un comportement correct pendant le temps du repas ainsi que dans la cour de récréation.

La lettre lue et rédigée par Monsieur le Maire est remise à une élue qui aura la possibilité d'en informer ses camarades d'école.

Au prochain conseil municipal d'enfants de janvier, le conseil municipal adulte sera convoqué.

Il manque un brassard de médiateur pour l'école : à acheter. Le deuxième, demandé lors de la première réunion du conseil d'enfants, a été retrouvé à l'école.

La séance est levée à 11h.